

La campagne du Démocrate et du Pays en faveur de la construction de la patinoire de Porrentruy (1972) : multiplicité des positions des acteurs et interdépendances des structures

Autor(en): **Tonnerre, Quentin / Berthoud, Jérôme**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **122 (2019)**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-885917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La campagne du *Démocrate* et du *Pays* en faveur de la construction de la patinoire de Porrentruy (1972) : multiplicité des positions des acteurs et interdépendances des structures

QUENTIN TONNERRE &
JÉRÔME BERTHOUD

Dans *le Démocrate* du 22 juin 1972, le rédacteur en chef Charles-René Beuchat, sous le pseudonyme de « Pinocchio », se félicite du travail effectué par les journalistes jurassiens en vue de la construction d'une patinoire à Porrentruy (voir encadré 1) : « En apprenant que le projet de patinoire ajoulote et couverte du Voyebœuf allait être réalisé, la rédaction [...] a éprouvé un sentiment de fierté. Cette patinoire est un peu son œuvre¹ [...]. »

Depuis des mois, les rédactions des deux quotidiens de la région — *le Démocrate*, libéral-radical, à Delémont, et *le Pays*, catholique-conservateur et séparatiste, à Porrentruy — avaient allié leurs forces pour soutenir le projet de patinoire couverte au lieu-dit le Voyebœuf, publiant chacun plus de deux mille lignes sur le sujet² (voir tableau 1). Dans une période où le Jura achève une nouvelle étape de son processus d'autodétermination³, cet intérêt des journaux pour un tel projet questionne à la fois le rôle de la presse locale dans la vie politique d'une région, mais aussi celui du sport dans les colonnes de ces quotidiens⁴. En effet, comme le rappelle Philippe Tétart, bien que née dans des parutions qui lui étaient principalement consacrées, l'information sportive s'est surtout développée dans un premier temps dans un « creuset généraliste » avant de connaître un nouveau succès dans la presse spécialisée⁵. Dans un récent article des *Actes* de la S.J.É., Benjamin Zumwald avait relevé le rôle ambigu de la presse locale dans ses contacts avec l'Association jurassienne de sport lors de la mise en place d'une politique cantonale

jurassienne des sports à la fin des années 1970⁶. L'interpénétration de ces champs fait écho au constat de Patrick Clastres et Cécile Méadel selon lesquels « l'histoire des sports et celle des médias de masse connaissent un déroulement concomitant⁷ », allant parfois jusqu'à la fusion et participant ensemble à l'émergence d'une culture de masse. Finalement, au-delà d'enjeux très locaux et d'un accent porté sur les questions sportives, cet article vise plus largement à contribuer à l'histoire d'une presse romande qui, aujourd'hui majoritairement intégrée dans de grands groupes de presse, est née régionale avant de devenir cantonale puis supracantonale, comme le rappelle l'historien Alain Clavien⁸.

À la mesure de ces quelques réflexions liminaires, les questions qui ont guidé ce travail sont les suivantes : pourquoi et comment la presse locale s'est-elle saisie du projet de la patinoire de Porrentruy et comment l'a-t-elle traité dans ses colonnes durant la campagne de souscription d'actions, soit entre mars et juin 1972 ? De quels stratagèmes a-t-elle usé pour convaincre la population, mais aussi l'industrie régionale ?

Comment cet exemple permet-il de mieux comprendre les liens qui unissent une petite région et sa presse ? Cet article répond à ces questions d'une part sur la base de coupures de presse — papier et microfilms — et de documents provenant des archives cantonales jurassiennes et de celles du Hockey Club Ajoie (H.C.A.), à Porrentruy. D'autre part, des entretiens ont été menés avec l'ancien correspondant du *Démocrate* à Porrentruy, Robert Coullery, l'initiateur du projet Charles Corbat — dit Charly —, l'un des anciens présidents du club et membre du groupe d'étude de la patinoire Hervé de Weck, ainsi qu'avec l'un des autres membres du groupe d'étude et alors membre du parti démocrate-chrétien, Michel Vermot⁹. Enfin, cet article s'inspire très fortement des nombreuses réflexions et données récoltées par les deux auteurs dans le cadre d'un projet de publication d'un ouvrage sur l'histoire sportive, sociale, économique et politique du H.C. Ajoie du début des années 1970 à nos jours¹⁰.

Notre patinoire ¹¹

En apprenant que le projet de patinoire ajoulote et couverte du Voyebœuf allait être réalisé, la rédaction du *Démocrate* a éprouvé un sentiment de fierté. Cette patinoire est un peu son œuvre, cela précisé sans vouloir taire les mérites énormes de M. Charly Corbat et de ses collaborateurs. Depuis trois mois, au risque de délaissé les conflits, les cataclysmes, les accidents et la chronique prévôtoise, la rédaction se faisait le (fidèle) porte-parole des (zélés) propagandistes d'outre-Sentinelle en quête de (généreux) souscripteurs. Sa devise était devenue : « Transcrire avec le sourire. » Entre deux commentaires sur les déboires de M. Georges Pompidou, le chroniqueur de politique étrangère lui-même demandait si l'affaire avançait.

Maintenant que le gros du travail est fait, il ne faudrait pas jeter la canne après le « body-checking » (en d'autres termes : le manche après la cognée). La rédaction se permet de risquer encore une suggestion. Pourquoi parler de « patinoire couverte-halle des fêtes » ? Pour Delémont, cela suffirait. Pour Porrentruy, où l'on n'a pas plus peur des mots que des entreprises d'envergure, c'est trop peu. « Palais des glaces et des divertissements » ferait nous semble-t-il beaucoup plus ronflant. Oh ! il ne s'agit-là que d'une idée timide. Glissons, n'appuyons pas !

Pinocchio

Encadré 1 : article du journal *le Démocrate*, 22 juin 1972

Une huitième patinoire couverte en Suisse : enjeux commerciaux et politiques

Au début des années 1970, il n'existe en Suisse que sept patinoires couvertes, notamment celle de la ville de Berne qui s'en est dotée en vue des championnats du monde de hockey sur glace de 1971. La même année, au mois de février, une annonce au sujet d'un projet de construction de patinoire paraît dans la presse jurassienne. C'est le conseiller municipal démocrate-chrétien Roland Voisin, élu au Grand Conseil bernois et président de la section de Porrentruy du Rassemblement jurassien ¹², qui aurait déjà évoqué cette éventualité durant sa campagne

à la mairie de Porrentruy quelques années plus tôt et qui serait à l'origine de ce projet. Une première séance d'information se tient alors dans un bar de la ville. À cette réunion assistent une quinzaine de personnes dont plusieurs membres du H.C. Vendlincourt, d'anciens joueurs du H.C. Porrentruy, des amateurs de hockey et quelques curieux. Voisin lance alors l'idée de construire une patinoire artificielle en plastique, observée à Renens, et qui serait moins onéreuse qu'une patinoire classique. Mais cette option ne convainc pas Charly Corbat, fils du patron de la scierie de Vendlincourt — dont il reprendra les rênes avec son frère André en 1978 — et président du club de hockey sur glace du village, qui avait alors jugé la surface proposée médiocre¹³. Charly Corbat est aussi membre du comité romand de la Ligue nationale de hockey sur glace, depuis la décennie précédente, ce qui lui aurait permis selon ses propres déclarations de « donner un certain rayonnement à [son] entreprise¹⁴ ».

L'industriel reprend alors la main sur le projet et va mettre en place un groupe d'étude. Bien que son principal animateur provienne d'un village voisin, ce groupe d'étude est composé d'une majorité d'hommes domiciliés à Porrentruy. Trouver un équilibre entre les deux principales forces politiques du district dans les années 1970 est alors essentiel pour mener à bien le projet. Héritage du Kulturkampf, la région est alors fortement divisée entre « rouges » (radicaux) et « noirs » (démocrates-chrétiens). Ces divergences sont d'autant plus exacerbées dans le contexte de la lutte pour la création du canton du Jura, où les démocrates-chrétiens sont en grande majorité en faveur de la création d'un nouveau canton et les radicaux plutôt favorables à un statu quo. Alors que Charly Corbat est lui-même issu d'une famille démocrate-chrétienne, le groupe d'étude reflète cette opposition, et est même complété par quelques membres de la gauche — Romain Dessarzin, gérant de supermarché, socialiste et militant séparatiste¹⁵ — et du centre-gauche — Victor Giordano, chef de presse du groupe Béliet, qui deviendra député du parti chrétien-social indépendant (P.C.S.I.) au Parlement jurassien¹⁶. À en croire Charly Corbat, il a d'ailleurs veillé à ne pas politiser le dossier de la patinoire sur la question jurassienne afin de s'assurer le soutien des industriels de la région, majoritairement libéraux-radicaux et antiséparatistes¹⁷.

Mettre sur pied « une campagne de presse orchestrée »

La liste des décisions prises par le groupe d'étude de la patinoire couverte en date du 26 novembre 1971 est très révélatrice des relations que ses membres souhaitent entretenir avec la presse. La décision numéro sept est particulièrement explicite: « Présenter le projet au public et favoriser la vente des actions par une campagne de presse orchestrée¹⁸. » C'est précisément ce que le groupe d'étude va alors mettre en place. Entre novembre 1971 et février 1972, la liste de ses membres s'allonge sensiblement. Parmi les nouveaux venus, on compte Robert Coullery, receveur communal de la ville de Porrentruy et, à ses heures, correspondant au *Démocrate*. C'est à ce titre qu'il s'était rendu à une première assemblée, initialement pour relayer l'information de la mise en place d'un groupe d'étude. Hervé de Weck, enseignant au gymnase de l'école cantonale et membre du groupe, l'aurait alors interpellé: « Monsieur Corbat [l'initiateur du projet] aimerait bien que vous n'annonciez pas cette histoire de patinoire demain déjà », la presse n'ayant pas été officiellement invitée¹⁹. Mais très vite, les membres du groupe d'étude, comprenant que se présente là soit l'opportunité d'être aidé par la presse ou le risque d'être desservi par elle, demandent à Robert Coullery de les rejoindre. Dès les séances suivantes, le journaliste relaie les arguments du groupe d'étude dans *le Démocrate*, alors que le journal concurrent *le Pays* continue également de suivre l'affaire. Relais presque officiels des promoteurs du projet, les journaux se réjouissent déjà d'« un bel enthousiasme » au sein de la population. Alors que *le Pays* inscrit le projet « dans l'intérêt du développement touristique de la région²⁰ », *le Démocrate* fait remarquer que « ce projet aurait l'immense avantage d'offrir la possibilité à certains clubs de faire recette ou en tout cas d'attirer des spectateurs, ce qui n'est malheureusement pas possible avec nos halles de gymnastique²¹ ». Dès le 16 février, son correspondant assume plus officiellement ses tâches: « M. Coullery accepte de nous aider dans notre campagne de presse²² », est-il relevé dans le procès-verbal de la séance du comité de soutien. Suite à une première conférence de presse début mars, annonçant une campagne de souscription à des actions de 100 francs, les articles deviennent ainsi sensiblement plus grands, sont parfois illustrés et usent de différents nouveaux ressorts. Il est toujours fait état d'un soutien massif de la population ajoulote, mais il est précisé que cette dernière serait « particulièrement défavorisée

quant aux sports d'hiver» et qu'il faudrait par conséquent donner les moyens à sa jeunesse de s'ébattre une fois l'été passé. L'argumentaire repose de plus sur une démonstration principale: « Une activité sportive hivernale n'est plus concevable dans la région, faute de conditions climatiques favorables. Pour offrir ces possibilités à la jeunesse, une seule solution s'impose: une patinoire artificielle²³. » Si l'on en croit les statistiques météorologiques portant sur la Suisse occidentale, l'hiver 1972 aurait été en effet assez chaud, mais les années précédentes auraient quant à elles connu des températures proches des normes habituelles des décennies antérieures²⁴. Si l'argument est malgré tout valable, puisqu'il est indéniable que les conditions climatiques ne se prêtaient plus vraiment à la pratique du hockey sur glace sur une patinoire naturelle — et *a fortiori* sur un étang, comme c'était le cas à Porrentruy auparavant —, il semble toutefois que le trait ait été quelque peu forcé afin de convaincre la population de l'urgence d'un tel projet.

Un seul salut pour la jeunesse : « l'initiative privée »

Montrant du doigt les difficultés financières de la commune de Porrentruy et exposant par la même occasion les bienfaits de la libre entreprise, *le Démocrate* suggère de s'appuyer sur « l'initiative privée et l'apport de capitaux récoltés auprès des masses »:

C'est vers cette solution que l'on se dirige et grâce à laquelle tous les espoirs semblent permis, pour autant que dans la population on trouve l'élan indispensable et la foi. C'est possible, mais c'est surtout indispensable. On se rend compte depuis quelques jours que l'intérêt est vif dans tous les milieux et la somme prévue pour trouver les fonds étant suffisante, les plus réticents commencent à y croire²⁵.

Le Pays apprend ainsi à ses lecteurs que les promoteurs ont fixé un prix de 100 francs pour les actions afin « de lancer une campagne de souscription vraiment populaire²⁶ ». Si les bienfaits du projet pour la jeunesse de la région sont à nouveau soulignés, il est aussi rappelé que cette jeunesse ne doit pas forcément se bâtir dans les classes d'école, sous la coupe des collectivités publiques, mais qu'elle doit aussi se développer grâce à l'initiative privée. Dans *le Pays*, Daniel Jeanbourquin signe à ce titre un article moins ampoulé que celui de Coullery, mais qui se conclut sur le même ton de défiance face aux capitaux publics:

Pour terminer, nous tenons à féliciter les promoteurs de cet intéressant projet, qui démontrent de façon éclatante que l'initiative privée garde toute sa valeur, malgré la tendance actuelle qui voudrait remettre la solution de tous les problèmes entre les mains de l'autorité publique²⁷.

Daniel Jeanbourquin, membre du comité Jura du groupe Bélier et du bureau exécutif du Rassemblement jurassien, deviendra pour sa part membre du comité de soutien de la patinoire couverte²⁸. Il obtiendra en outre une fonction de conseiller de ville démocrate-chrétien à Porrentruy l'année suivante, avant de devenir secrétaire général du parti cantonal²⁹. Côté politique, il n'est d'ailleurs pas anodin que ces articles de presse sortent le jour même d'une assemblée pour le moins importante en vue de l'éventuelle construction d'une patinoire artificielle: celle des maires d'Ajoie. Réunis à l'*Auberge Saint-Hubert* de Mormont, ils doivent entre autres se positionner sur le soutien des communes au projet. Selon le compte-rendu du *Démocrate* du lendemain, à la suite de l'exposé de Charles Corbat, la proposition faite aux communes de souscrire des parts sociales selon leurs possibilités est d'ailleurs adoptée presque unanimement. Seul le maire radical de Roche-d'Or, Louis Guédât, aurait trouvé le projet peu convaincant: « La population de l'Ajoie ne marchera pas dans la combine³⁰ », estime-t-il. Il est intéressant de relever que cet apparent consensus, du moins décrit comme tel, a été établi lors d'une séance durant laquelle radicaux et démocrates-chrétiens se seraient fortement disputés sur la question jurassienne, selon le rédacteur³¹. Cela reflète certes le soutien partagé des maires pour ce projet, mais il traduit aussi la stratégie du groupe d'étude visant à le dépolitiser. Ainsi, les arguments mobilisés affichent toujours en apparence une certaine neutralité politique, mais sont souvent idéologiquement lourds de sens. Le 11 mars, le *Démocrate* et le *Pays* publient chacun un article³² — dans une forme légèrement différente, mais avec un contenu semblable — intitulé « Pourquoi une patinoire couverte [à Porrentruy] ? »

Les arguments sont très exactement ceux du groupe d'étude:

1. Il est rappelé une nouvelle fois que les conditions météorologiques ne se prêtent plus à la pratique des sports d'hiver;
2. Il existe une tradition de hockey sur glace en Ajoie, notamment dans l'ancien club du H.C. Porrentruy et dans celui du H.C. Vendlincourt;
3. La population d'Ajoie contribuera pour partie au financement, mais avec le soutien très important de « l'économie privée³³ ».

En synthèse: il est urgent d'agir, sans trop compter sur l'aide des pouvoirs publics, si l'on veut faire perdurer certaines traditions sportives en Ajoie. Cet argumentaire sert le lancement de la campagne de souscription d'actions en faveur de la patinoire qui doit débiter la semaine suivante et que le groupe d'étude a habilement nommé «Souscrire avec le sourire». Le 17 mars, les deux quotidiens peuvent ainsi annoncer l'ouverture de la campagne³⁴. C'est à partir de cette date que les articles publiés dans *le Démocrate* et *le Pays* sont rigoureusement identiques, tous deux écrits par Coullery, mais l'un signé et l'autre non: «[Les journaux] ne changeaient pas une virgule. C'était mon texte, mais il n'était pas signé [dans *le Pays*]. C'était comme si c'était le comité qui donnait ces informations aux deux journaux. [...] Mon rôle, c'était de faire mousser. Et je prenais ça à bras le corps. [...] C'était de faire de la propagande pour un but bien précis», témoigne aujourd'hui Robert Coullery³⁵. Si le journaliste semble avoir à cœur de défendre le projet dès ses origines, ce qui induit un lien émotionnel à la réussite de celui-ci, il ne faudrait pas en oublier d'autres investissements personnels: il a souscrit à des actions pour plusieurs milliers de francs, ce qui le lie aussi économiquement au projet³⁶.

Les journaux appuient aussi financièrement le projet

Le 23 mars 1972, Jean-Pierre Baumgartner, directeur de la société La Bonne Presse, éditeur du journal *le Pays*, informe Charly Corbat de son appui dans la campagne de souscription et en profite pour faire sa propre publicité: « Nous nous permettons donc de vous recommander chaleureusement les services de notre imprimerie commerciale pour l'exécution éventuelle de tous genres de travaux d'impression dont vous pourriez encore avoir besoin³⁷. » La société souscrira d'ailleurs pour 1 000 francs à la patinoire — à l'instar de la société du *Démocrate*, Démocrate S.A., qui donnera pour sa part 100 francs³⁸. En échange, c'est la société *La Bonne Presse* qui est choisie pour imprimer les billets de tombola organisée par la société anonyme Patinoire couverte d'Ajoie, nouvellement créée, pour couvrir les frais d'étude du projet. Le groupe d'étude remercie alors Baumgartner: «Il est toujours réconfortant de sentir, dans une entreprise aussi difficile que la nôtre, l'appui d'une maison spécialisée dans l'information³⁹. »

Dans les années 1950-1960, le sport avait connu un nouvel engouement à Porrentruy, dans le football notamment, avec l'inauguration d'une tribune de 400 personnes au stade du Tirage en 1950 et la promotion du FC Porrentruy en ligue nationale B en 1961⁴⁰. Ce climat favorable se poursuit au début de la décennie suivante, cette fois-ci à l'échelle des trois districts du Nord mais aussi du Jura Sud, puisque l'administration bernoise met au concours en mars 1971 un poste de chef de l'Office jurassien « Jeunesse et Sport », décidé par le Grand Conseil quelques mois plus tôt⁴¹. Le groupe d'étude de la patinoire a-t-il aussi bénéficié de cet « engouement sportif » ? Quoi qu'il en soit, ses membres peuvent annoncer fin mars que plus de 120 000 francs d'actions ont été récoltés jusque-là en faveur de la patinoire couverte. Sont alors mobilisées de multiples anecdotes, évidemment relayées dans la presse, censées prouver la réussite du projet : des enfants ajoulots qui auraient bénévolement proposé leur aide lors d'actions de soutien à la patinoire ou encore un grand-père qui aurait souscrit pour chacun de ses petits-enfants. Il est même envisagé que les souscriptions pour la patinoire aient permis à des travailleurs immigrés — très présents depuis le boom économique de l'après-guerre — de démontrer une forme de loyauté envers leur pays d'accueil puisqu'« un grand nombre d'ouvriers étrangers ont souscrit, prouvant par là qu'ils sont parfaitement intégrés⁴² ». Mais Robert Coullery sait aussi que des oppositions au projet perdurent et il s'emploie dès lors à contrecarrer systématiquement toute critique contre le projet. Il argue entre autres de la possibilité pour les sociétés de la région d'utiliser la patinoire pour leur manifestation durant l'été, rappelle qu'il sera possible d'y organiser des concerts et de profiter du restaurant. Quant au soutien déjà apporté jusque-là par les industries régionales, il lui permet de conclure que « sans se montrer exagérément optimiste, on peut être assuré d'ores et déjà que la patinoire-halle de fête sera construite⁴³ ». Si quelques voix dissonantes se font encore entendre dans la population, la classe politique semble pour sa part presque entièrement acquise au projet. Début avril, alors qu'ont débuté en Tchécoslovaquie les championnats du monde de hockey sur glace, que la presse régionale couvre abondamment, le conseil municipal bruntrutain recommande à l'assemblée communale l'octroi d'un crédit de 100 000 francs en faveur de la patinoire couverte, et en sus la mise à disposition de terrains par droit de superficie pour 60 000 francs et un cautionnement d'environ 450 000 francs⁴⁴.

Il faut dire que les relations entre la commune et le groupe d'étude sont à ce moment très étroites. Michel Vermot, membre du groupe

d'étude et du parti démocrate-chrétien, qui deviendra conseiller municipal, le rappelle aujourd'hui en ces termes: « Les relations étaient excellentes, ce qui facilitait les choses, [même si] du point de vue neutralité, l'on pourrait toujours discuter. Il y avait tellement de personnes qui étaient à la fois à la commune et à la patinoire que cela passait facilement ⁴⁵. » On peut en effet citer, outre le receveur communal Robert Coullery et le secrétaire communal Marcel Boil, les conseillers municipaux libéraux-radicaux Jean-Pierre Dietlin et Jean-Paul Kuenzi, le socialiste François Mertenat, et les démocrates-chrétiens Paul Schaller et Gabriel Theubet — d'ailleurs en campagne pour la mairie ⁴⁶. Mais le groupe d'étude sait aussi parfaitement que, malgré les prévisions optimistes de Coullery, l'un des plus importants enjeux à venir consiste en l'implication des milieux économiques, soit le soutien des partis politiques bourgeois — parti radical principalement — et de l'industrie (voir fig. 1).

Pour la presse, miser sur le soutien de l'industrie régionale

Le jour même de la réunion de la section régionale de l'Union du commerce et de l'industrie (U.C.I.) portant sur la patinoire sont publiés dans *le Démocrate* et *le Pays* les résultats d'une étude démontrant l'écart entre les besoins en infrastructures d'utilité publique pour les pays du Marché commun et l'évolution démographique, concluant en un besoin urgent de construire lesdites infrastructures. Coullery estime que la responsabilité de soutenir ce genre de projets revient en partie à l'industrie:

Il faut savoir gré à l'Union du commerce et de l'industrie, aux industriels et aux commerçants, d'avoir accepté d'examiner avec attention la possibilité de financer la future patinoire couverte. La population leur sait gré aussi de s'être montrés généreux et d'avoir permis de doter le pays d'Ajoie d'un équipement collectif indispensable et souhaité ⁴⁷.

L'opération est très largement réussie puisque l'U.C.I. — dont nombre de membres font partie du carnet d'adresses professionnel de Charles Corbat et dont certains sont membres du comité de soutien de la patinoire ⁴⁸ — vote d'une part une souscription de 5 000 francs, mais recommande de plus à ses membres de souscrire au nom de leur

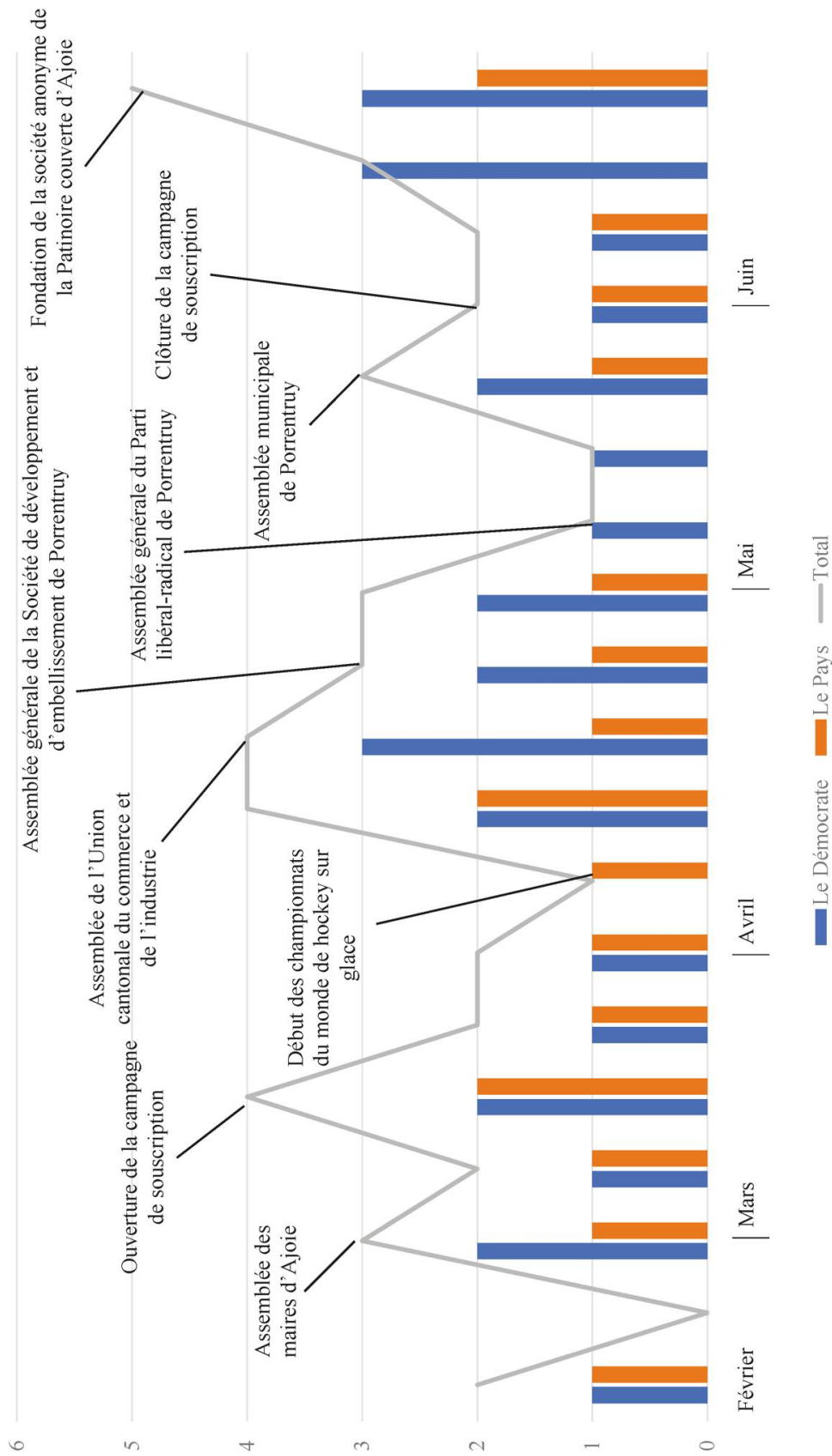


Figure 1 : nombre d'articles par semaine évoquant la patinoire couverte d'Ajoie publiés par les quotidiens *le Démocrate* et *le Pays* entre les mois de février et juin 1972.

Dates	<i>Le Démocrate</i>	<i>Le Pays</i>	Total
14-20 février	1	1	2
21-27 février	0	0	0
28 février-5 mars	2	1	3
6-12 mars	1	1	2
13-19 mars	2	2	4
20-26 mars	1	1	2
27 mars-2 avril	1	1	2
3-9 avril	0	1	1
10-16 avril	2	2	4
17-23 avril	3	1	4
24-30 avril	2	1	3
1-7 mai	2	1	3
8-14 mai	1	0	1
15-21 mai	1	0	1
22-28 mai	2	1	3
29 mai-4 juin	1	1	2
5-11 juin	1	1	2
12-18 juin	3	0	3
19-25 juin	3	2	5
Total	29	18	47

Tableau 1 : nombre d'articles évoquant la patinoire couverte d'Ajoie publiés par les quotidiens *le Démocrate* et *le Pays* entre les mois de février et juin 1972. Par semaine, du lundi au dimanche.

entreprise⁴⁹. Plusieurs d'entre eux, la plupart de sensibilité libérale-radical, souscriront ensuite pour un montant de 10 000 francs, notamment les entreprises Lang (horlogerie), Minerva (manufacture de chaussures), Spira (textiles), Parietti & Gindrat (construction) et Perrin (construction)⁵⁰. On trouve néanmoins quelques patrons proches du P.D.C. parmi les souscripteurs, notamment Burrus qui deviendra ensuite le principal sponsor du H.C.A. Quelques jours plus tard, Coullery peut ainsi remercier « l'industrie de la région [qui], loin de rester insensible au problème des équipements collectifs, aura contribué à faire progresser une idée pour laquelle la population manifeste aussi un grand enthousiasme⁵¹ ». Mais le soutien des communes des alentours n'est quant à lui pas encore assuré. *Le Démocrate* publie donc le 22 avril un communiqué du comité de patronage de la patinoire censé prouver à ces communes à quel point elles seraient elles aussi concernées par le projet⁵². Il semble toutefois que cela soit toujours resté une épine dans le pied du groupe d'étude puisque le 10 mai, Corbat et de Weck doivent presser les conseils communaux des villages d'Ajoie de se manifester au plus vite⁵³. Puis, Charly Corbat écrit quelques jours plus tard à ses membres « qu'il ne faut [...] pas attendre de miracle de ce côté-là⁵⁴ ». Du côté de Porrentruy, cependant, le soutien politique reste total selon la presse. Le parti libéral-radical clame son soutien au projet lors de son assemblée générale⁵⁵. Quant à l'assemblée municipale, elle accepte le projet du Conseil de ville le vendredi 26 mai 1972 et Coullery en profite pour forcer le trait : « Rarement dans une assemblée communale — et c'est là une belle marque d'estime et d'encouragements pour le groupe d'étude — on n'entendit des applaudissements aussi nourris que ceux qui accueillirent les propos du maire⁵⁶. » Cette emphase sur l'adhésion consensuelle suscitée par le projet de la patinoire, chez des acteurs pourtant en partie divisés par la question jurassienne, vise une nouvelle fois à neutraliser la nature politique de ce dossier. Cette stratégie est un important facteur de la réussite du projet et le 20 juin peut avoir lieu l'assemblée constitutive des souscripteurs de la société anonyme Patinoire couverte d'Ajoie durant laquelle sont nommés les membres du conseil d'administration⁵⁷. Parmi eux figure Robert Coullery, qui sera par la suite chargé des finances⁵⁸. Bien que la campagne de souscription prenne fin, il conserve son rôle de passeur entre la société de la patinoire et la presse. En février 1973, durant la construction de la patinoire, le conseil d'administration lui demande de faire « passer un article dans la presse locale pour remercier l'entreprise Perrin de son excellent travail lors du bétonnage de la dalle⁵⁹ ». À cette occasion, la presse sert donc

directement d'organe de communication à la fois au conseil d'administration de la patinoire, mais aussi à ses partenaires industriels.

Conclusion

Dans un entretien accordé aux auteurs, Hervé de Weck, qui est devenu secrétaire du conseil d'administration de la patinoire une fois la société fondée, affirmait qu'«après que la patinoire a été faite, les journaux ont repris leur indépendance⁶⁰». Si cela semble a priori se vérifier dans les colonnes des journaux puisque la campagne de presse prend effectivement fin, l'interdépendance entre la presse régionale, les entreprises et les structures sportives, et plus particulièrement avec la société de la patinoire et le H.C.A., va perdurer bien après la fin de cette campagne. On peut par exemple faire ce constat à propos d'un article publié en septembre 1973 dans *le Pays* directement par le conseil d'administration de la patinoire qui tient à préciser différents points sur l'utilisation de celle-ci et utilise donc la presse locale presque comme un organe officiel⁶¹. Puis, dès 1974, ce même conseil relève qu'«une page de publicité dans *le Pays* et *le Démocrate* à l'occasion de chaque match [du H.C. Ajoie] a fait augmenter le nombre d'entrées qui s'élève à 600 environ par rencontre⁶²». La presse sportive et les rubriques sportives des journaux généralistes participent à créer les compétitions et dépendent de leur existence, mais l'inverse est aussi vrai. Non seulement les journaux permettent de romancer le spectacle sportif et donc aussi de créer des mythes — au sujet des athlètes, des dirigeants, etc. — sur lesquels les structures sportives s'appuient, mais à une période où la télévision commence également à faire recette du sport, ils sont aussi directement ou indirectement une source de revenus pour les clubs. Les parties concernées en sont bien conscientes, et les liens entre le H.C.A. et la presse jurassienne sont restés étroits jusqu'à aujourd'hui.

Ce qui ressort aussi de cette courte analyse, c'est le poids très important de l'industrie régionale — et de son réseau politique — non seulement sur la route vers la construction de la patinoire, mais également dans la campagne de presse qui l'a accompagnée. Sa responsabilité sociale y est rappelée continuellement, plus encore que celle des pouvoirs publics. Cela reflète certes la position de certains industriels dans ces tractations et avant tout celle de Charly Corbat qui a donné le ton de la campagne, mais elle dit aussi quelque chose des représentations des journalistes concernés et des rédactions, et des

enjeux politiques locaux qui se trouvent au cœur de ces processus. En effet, durant toute cette campagne, les articles au sujet de la patinoire n'ont pas été publiés dans les rubriques sportives des journaux, mais ont été placés au cœur de l'actualité bruntrutaine et régionale. Paradoxalement, malgré son entreprise visant à dépolitiser le dossier de la patinoire, la presse jurassienne a ainsi participé à ériger le sport en un objet politique pour la région. Peut-être la question de la patinoire a-t-elle ainsi alimenté dans une certaine mesure la campagne électorale menant au tremblement de terre politique qui a secoué Porrentruy quelques mois plus tard : l'élection du démocrate-chrétien Gabriel Theubet à la mairie le 5 novembre 1972, après un siècle de règne radical. Mais elle est surtout l'aboutissement d'un projet vendu à la population comme une nécessité pour l'ensemble de la jeunesse jurassienne, alors qu'il avait pour but principal de donner des infrastructures à des passionnés de hockey sur glace et ainsi de fonder un nouveau club. Ce glissement s'observe dans la stratégie des journaux durant la campagne qui ont d'abord parlé simplement d'une « patinoire couverte » avant d'évoquer une « patinoire couverte-halle des fêtes », intitulé plus rassembleur. Une stratégie qui a fait recette.

Quentin Tonnerre est assistant diplômé à l'Institut des sciences du sport de l'université de Lausanne. Il termine actuellement une thèse d'histoire contemporaine intitulée Diplomatie suisse, neutralité et sport (1919-1981) et est l'auteur de différents articles et chapitres d'ouvrage portant sur l'histoire de la diplomatie sportive suisse ainsi que sur la place de la Suisse et des Suisses dans le sport international.

Docteur en sociologie du sport, Jérôme Berthoud s'intéresse en particulier à la diversité culturelle dans le sport, au processus de professionnalisation des sports en Suisse et aux transitions de carrière. Parallèlement à ses travaux de recherche, il est en charge de formations continues en management du sport à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) en partenariat avec l'U.E.F.A.

NOTES

- ¹ « Notre patinoire », *le Démocrate*, 22 juin 1972 cité in DE WECK H., *Patinoire couverte d'Ajoie, Hockey-club Ajoie 1973-1983 : petite histoire d'une symbiose et des avantages de l'initiative privée*, Porrentruy, [Porrentruy], [s. n.], p. 14. L'intégralité de l'article se trouve un peu plus loin en encadré.
- ² DE WECK H., « Du H.C. Porrentruy au H.C. Ajoie en passant par une patinoire couverte (seconde partie) », *Journal de Porrentruy*, n° 13, 2010, p. 19.
- ³ Pour une excellente synthèse de l'histoire de la question jurassienne, inscrite dans un contexte plus global : HAUSER C., *L'Aventure du Jura*, Lausanne, Antipodes, 2004.
- ⁴ TÉTART P., VILLANET S. (dir.), *les Voix du sport. La Presse sportive régionale à la Belle époque (2 tomes)*, Biarritz, Éditions Atlantica, 2010 ; ATTALI M. (dir.), *Sports et médias. Du XIX^e siècle à nos jours*, Biarritz, Éditions Atlantica, 2010.
- ⁵ TÉTART P., « Introduction. Des articulets aux pages sportives : état des lieux et intentions », in Tétart P. (dir.), *la Presse régionale et le sport. Naissance de l'information sportive (années 1870-1914)*, Rennes, PUR, 2015, p. 9-28.
- ⁶ ZUMWALD B., « Espoir et désillusion de la politique cantonale jurassienne des sports après l'entrée en souveraineté », *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, 121, 2018, p. 128.
- ⁷ CLASTRES P., MÉADEL C., « Quelle fabrique du sport ? Quelques éléments introductifs », *le Temps des médias*, vol. 2, n° 9, p. 7.
- ⁸ CLAVIEN A., *la Presse romande*, Lausanne, Antipodes, 2017, p. 10.
- ⁹ À l'attention des lecteurs et lectrices, et dans le but de favoriser une meilleure compréhension des jeux politiques à l'œuvre dans l'article, nous ferons en préambule les constats suivants : Robert Coullery était correspondant du journal radical *le Démocrate* ; Charly Corbat est issu d'une famille démocrate catholique ; lors de son entretien avec les auteurs, et bien qu'il provienne d'une famille fribourgeoise démocrate-chrétienne, Hervé de Weck s'est dit à l'époque plus proche des radicaux jurassiens.
- ¹⁰ Aux Éditions D+P S.A., société éditrice du journal *le Quotidien jurassien*. Date de publication prévue : 2021.
- ¹¹ « Notre patinoire », *Le Démocrate*, 22 juin 1972.
- ¹² « Roland Voisin », Dictionnaire du Jura (en ligne) : <https://diju.ch/f/notices/detail/4110>.
- ¹³ Extrait d'entretien avec Charly Corbat, Vendlincourt, 25 février 2017.
- ¹⁴ *Idem*.
- ¹⁵ « Romain Dessarzin », Dictionnaire du Jura (en ligne) : <https://diju.ch/f/notices/detail/4489>.
- ¹⁶ « Victor Giordano », Dictionnaire du Jura (en ligne) : <https://diju.ch/f/notices/detail/4395>.
- ¹⁷ Extrait d'entretien avec Charly Corbat, Vendlincourt, 25 février 2017.
- ¹⁸ Archives cantonales jurassiennes (ACJ), « Décisions prises par le groupe d'étude jusqu'au 26.11.1971 », 72 J1, p. 1.
- ¹⁹ Entretien avec Robert Coullery, Fontenais, 26 avril 2017.
- ²⁰ « Une patinoire couverte à Porrentruy », *le Pays*, 15 février 1972.
- ²¹ « Vers la construction d'une patinoire artificielle couverte ? », *le Démocrate*, 15 février 1972.
- ²² ArCJ, Procès-verbal de la séance de « Formation du comité de soutien », 16 février 1972, 72 J1.
- ²³ « Vers la construction d'une patinoire artificielle couverte qui serait aussi un très vaste complexe sportif », *le Démocrate*, 3 mars 1972.

La presse et la patinoire de Porrentruy

²⁴ Sur le site de la statistique historique de la Suisse, on trouve les moyennes hivernales suivantes pour la station la plus proche, à savoir celle de Bâle: 1 °C en 1968, 0,87 °C en 1969, 0,13 °C en 1970 et 0,23 °C en 1971; Statistique historique de la Suisse HSSO, 2012. Tabl. A.2a. hssso.ch/2012/a/2a.

²⁵ « Vers la construction d'une patinoire artificielle couverte qui serait aussi un très vaste complexe sportif », *le Démocrate*, 3 mars 1972.

²⁶ « La construction d'une patinoire couverte. Un projet qui devrait être réalisé à la fin 1972 », *le Pays*, 3 mars 1972.

²⁷ « La construction d'une patinoire couverte », *le Pays*, 3 mars 1972.

²⁸ ArCJ, Composition du comité de soutien de la patinoire, 72 J1.

²⁹ Informations à propos de Daniel Jeanbourquin sur le site des archives cantonales jurassiennes: <https://archivescantonales.jura.ch/detail.aspx?ID=108582>.

³⁰ « Les maires d'Ajoie se sont réunis hier en assemblée », *le Démocrate*, 4 mars 1972.

³¹ *Idem*.

³² « Pourquoi une patinoire couverte ? », *le Démocrate*, 11 mars 1972; « Pourquoi une patinoire couverte à Porrentruy ? », *le Pays*, 11 mars 1972.

³⁴ « Pourquoi une patinoire couverte ? », *le Démocrate*, 11 mars 1972.

³⁵ « Patinoire couverte et halles de fêtes. La campagne de souscription d'actions est ouverte », *le Pays*, 17 mars 1972; « Aujourd'hui: ouverture de la campagne de souscription d'actions de la patinoire couverte », *le Démocrate*, 17 mars 1972.

³⁶ Entretien avec Robert Coullery, 26 avril 2017.

³⁷ ArCJ, Liste des souscriptions en faveur de la construction de la patinoire couverte d'Ajoie, s. d., 72 J1.

³⁸ Archives du H.C. Ajoie (A.H.C.A.), Lettre de la direction de la société La Bonne Presse à Charles Corbat, 23 mars 1972.

³⁹ ArCJ, Liste des souscriptions en faveur de la construction de la patinoire couverte d'Ajoie, s. d., 72 J1.

⁴⁰ A.H.C.A., Lettre du groupe d'étude de la patinoire couverte d'Ajoie à Jean-Pierre Baumgartner, directeur la société La Bonne Presse, s. d.

⁴¹ MEURY, A., *le Football jurassien*, Delémont, 1975, p. 79-95.

⁴² « L'Office jurassien "Jeunesse et Sport" prend forme », *le Démocrate*, 22 mars 1972.

⁴³ « Plus de 120 000 francs d'actions souscrites en faveur de la patinoire couverte d'Ajoie », *le Démocrate*, 30 mars 1972; « Plus de 120 000 fr. d'actions populaires souscrites en faveur de la patinoire couverte d'Ajoie », *le Pays*, 30 mars 1972.

⁴⁴ *Idem*.

⁴⁵ « Nouvelles de la Municipalité », *le Démocrate*, 10 avril 1972.

⁴⁶ Entretien avec Michel Vermot, Porrentruy, 13 juillet 2018.

⁴⁷ ArCJ, Composition du comité de soutien de la patinoire, 72 J1.

⁴⁸ « Patinoire couverte et équipements collectifs », *le Démocrate*, 18 avril 1972; « Patinoire couverte et équipements collectifs », *le Pays*, 18 avril 1972.

⁴⁹ Notamment l'industriel Jean-Louis Lang: ArCJ, Composition du comité de soutien de la patinoire, 72 J1.

⁵⁰ « L'U.C.I. favorable au financement de la patinoire couverte », *le Démocrate*, 19 avril 1972.

⁵¹ ArCJ, Liste des souscriptions en faveur de la construction de la patinoire couverte d'Ajoie, s. d., 72 J1.

« L'industrie soutient massivement le projet de patinoire couverte », *le Démocrate*, 22 avril 1972; « L'industrie soutient massivement le projet de patinoire couverte », *le Pays*, 22 avril 1972.

⁵² « La Société de développement et d'embellissement projette d'éditer un prospectus de style nouveau », *le Démocrate*, 26 avril 1972.

⁵³ ArCJ, Lettre de Corbat et de Weck aux conseils communaux d'Ajoie, 10 mai 1972, 72 J1.

⁵⁴ A.H.C.A., Lettre de Charly Corbat aux membres du groupe d'étude, 15 mai 1972.

⁵⁵ « L'assemblée générale du parti libéral-radical », *le Démocrate*, 13 mai 1972.

⁵⁶ « L'assemblée municipale accepte le projet du Conseil de ville », *le Démocrate*, 27 mai 1972.

⁵⁷ A.H.C.A., Assemblée constitutive des souscripteurs de la société anonyme Patinoire couverte d'Ajoie, 20 juin 1972, p. 2.

⁵⁸ A.H.C.A., Organigramme de la société Patinoire couverte d'Ajoie S.A., s. d.

⁵⁹ A.H.C.A., P.-V. de la séance du Conseil d'administration de la Patinoire couverte d'Ajoie S.A., 20 février 1973, p. 1.

⁶⁰ Entretien avec Hervé de Weck, Porrentruy, 25 février 2017.

⁶¹ « Que fait-on à la patinoire », *le Pays*, 13 septembre 1973.

⁶² A.H.C.A., Conseil d'administration de la patinoire d'Ajoie, 15 février 1974.